# Procès-verbal

Séance ordinaire du conseil d’établissement

### Date : Mercredi 6 octobre 2021

### Heure : 19 h

Lieu : salon du personnel

Présence :

Pierre-Luc Beaucage,

Jonathan Gervais,

Marie-Eve Turcotte,

Marie-Claude Marcoux,

Christine Bourgeois,

Sophie Brillon,

Jean-Robin April,

Simon Lachapelle,

Marie-Christine Tremblay.

Arrivée tardive de Martin Prudhomme.

1. Ouverture de l’assemblée

L’ouverture de l’assemblée est prononcée par Madame Vicky Bouchard à 19h05

1. Élection d’un ou une secrétaire.

Pierre-Luc Beaucage se propose pour tenir le procès-verbal d’ici l’élection d’un secrétaire. Point reporté aux règles de régie interne.

1. Adoption de l'ordre du jour

L’ordre du jour est adopté par Simon Lachapelle

**CE-21-22-001**

1. Adoption du procès-verbal du 15 juin 2021 et suivis

Le procès-verbal du 15 juin 2021 est adopté par Jonathan Gervais.

1. Élection de la présidence

Marie-Ève Turcotte propose Pierre-Luc Beaucage. Il accepte.

1. Élection de la vice-présidence

Pierre-Luc Beaucage propose Marie-Christine Tremblay. Elle accepte.

1. Membre de la communauté́

Marie-Christine Tremblay, suggère d’approcher Madame Isabelle Bleau au Conseil d’établissement.

1. Règles de régie interne (adoption)

Le CE suggère d’essayer de trouver une tierce personne pour tenir le rôle de secrétaire. Entre temps, Christine Bourgeois assurera l’intérim de la réunion.

Simon Lachapelle propose l’adoption des règles de régie interne.

**CE-21-22-002**

8.1 Calendrier des rencontres du CÉ (consultation)

Les membres s’entendent sur les dates suivantes du calendrier et détermine selon les sujets de discussion pressenti si les rencontres auront lieu à distance ou en présence. À tout moment, le changement de mode de réunion pourra être annoncé si un sujet nécessite la présence des membres.

9 novembre -présentiel

6 décembre -présentiel

18 janvier- teams

21 février -présentiel

29 mars- teams

20 avril- teams

24 mai- presentiel

14 juin - presentiel

1. Parole au public

Deux parents sont présents dans le public.

Sébastien Marier questionne la sécurité de l’école. Porte ouverte, identité non contrôlée à l’entrée du service de garde au moment de récupérer l’enfant.

Madame Bouchard affirme que la sécurité est une priorité et que de nombreux changements ont déjà été apporté. Elle s’assurera de faire le suivi.

Péguy Diaquoi demandes s’il y aura du tutorat cette année.

Madame Bouchard affirme que le programme de tutorat mis en place l’an dernier sera en place cette année dans la même forme que l’an dernier. Des élèves seront ciblés par leur enseignant et des tuteurs viendront en aide.

1. Parole aux invités

Aucun invité présent.

1. Dénonciation d’intérêts (information)

Les membres du conseil d’établissement ayant des conflits d’intérêt doivent les mentionner au document de dénonciation d’intérêt dans le but de limiter les conflits.

1. Affaires courantes

12.1 Formation obligatoire pour les membres du CÉ (consultation)

Madame Bouchard informe les membres que le ministère a élaborés des capsules de formation pour les membres du CE. Celle-ci seront envoyés en même temps que le procès-verbal. Les 7 premières capsules de base sont nécessaires pour les membres qui ne les ont pas vus. Les visionnements ne seront pas faits en groupe mais bien de façon individuelle.

12.2 Sorties à pied autour de l’école (approbation)

Madame Bouchard suggère d’approuver en bloc toutes les sorties qui se font autour de l’école (gratuite, a distance de marche et de groupe). La bibliothèque, la piscine municipale, le centre d’art, le parc école d’Antoine Girouard par exemple.

Simon Lachapelle propose l’approbation des sorties.

**CE-21-22-003**

12.3 Activités éducatives complémentaires (approbation)

Présentation des activités éducatives complémentaires par niveau. Une nouvelle mesure plein air s’ajoute aux mesures déjà présentes soient Mesure école inspirante et Activité culturelle-éducation. Pour qu’une sortie ait lieu, 80% des parents d’élèves doivent approuver la sortie.

Une famille n’ayant pas les moyens de la sortie, les enseignants sont informés qu’ils peuvent demander l’aide à la direction qui trouvera les fonds nécessaires.

Marie-Ève Turcotte suggère de se préoccuper de la disparité des activités par la classe multi. Les préoccupations seront communiquées à l’enseignante qui pourra modifier son offre de sortie. L’approbation de ce point est reporté à la prochaine séance.

12.4 Budget de fonctionnement du CÉ (adoption)

Le budget de fonctionnement est de 415$. Ce montant peut servir à rembourser du kilométrage des membres du CE, des frais de gardiennage ou de défrayer le salaire d’une secrétaire.

Simon Lachapelle propose l’adoption du budget de fonctionnement.

**CE-21-22-004**

12.5 Dérogation à la politique alimentaire (approbation)

Madame Bouchard demande l’approbation du CE pour que les fêtes comme Halloween, Noel, St-Valentin, Pâques ou autres puissent avoir une dérogation ainsi que différentes récompenses occasionnelles. Jonathan Gervais propose l’approbation de la dérogation à la politique alimentaire.

**CE-21-22-005**

12.6 Retour sur la rentrée.

Madame Bouchard fait un retour sur la rentrée scolaire. Thème : Ça prend tout un village. Il n’y a plus de sens de circulation dans l’école. La rentrée s’est bien passée. Il est mentionné que le système de son utilisé dans la cour d’école n’était pas efficace, il était difficile d’entendre.

12.7 COVID-19

Les règles sont plus claires que lors de la rentrée précédente. Des mises à jour arrivent régulièrement. Quelques cas depuis la rentrée mais des gens qui étaient déjà en isolement avant la rentrée scolaire. Jonathan Gervais souligne que ces cas sont dans les statistiques mais l’information doit être communiqué aux parents même si les enfants n’ont pas été en contact.

L’école doit être au-devant des communications quant à la présence de cas plutôt que de réagir.

1. Suivis des comités

13.1 Bibliothèque

Le meuble d’accueil n’est toujours pas prêt. Madame Bouchard demande l’autorisation d’acheter des séparateurs pour les bacs de bande dessinées. Marie-Christine Tremblay propose l’achat de séparateur à même le budget de fond à destination spécial. Simon Lachapelle approuve cette suggestion.

**CE-21-22-006**

13.2 Financement

Un comité sera formé pour la revitalisation de la cour d’école. La formation de ce comité est reportée à la prochaine réunion.

1. Information
   1. Parole au président

Pierre-Luc Beaucage souhaite la bienvenue aux nouveaux membres du CE.

* 1. Parole aux membres

Marie-Ève Turcotte souligne plusieurs faits quant aux communications erronées venant de l’école. Elle témoigne de la position de receveur d’information en tant que parent. Madame Bouchard la remercie et fera un suivi sur ce dossier.

* 1. Parole au représentant du comité́ de parents

Aucune réunion depuis la rentrée. La première rencontre est le 7 octobre 2021.

* 1. Parole à la représentante du service de garde

Marie-Claude Marcoux se présente aux membres du CE. Les états de compte se trouvent désormais sur le Portail.

Les postes ne sont pas tous comblés, l’équipe fait preuve de beaucoup de souplesse et d’organisation.

Au 30 septembre, plus de 200 élèves sont au service de garde.

* 1. Parole à la direction

Vicky Bouchard parle de l’arrivée imminente des tests covid rapide. La rentrée se passe bien.

* 1. Levée de l’assemblée

21h50 levée de l’assemblée